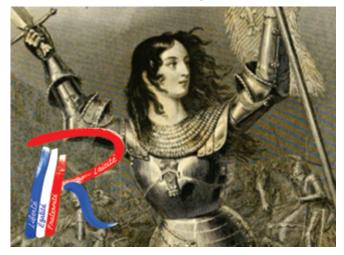
Brighelli — Lettre ouverte à Chevènement à propos de l'islam de France

écrit par Hoplite | 20 août 2016



Simple et clair.

Voir l<u>es conseils de</u> Laurent P pour imprimer et envoyer à Chevènement cette lettre.

http://www.chevenement.fr/forms/Contacter-le-secretariat-de-Je
an-Pierre-Chevenement-ou-le-webmestre f3.html

L'ex-ministre est pressenti pour présider la Fondation pour l'islam de France. Mais nombre de critiques contestent la nomination d'un non-musulman. Analyse.

PAR JEAN-PAUL BRIGHELLI

Publié le 18/08/2016 à 10:25 | Le Point.fr Cher Jean-Pierre Chevènement,

Nous nous connaissons peu, même si nous nous sommes déjà rencontrés — à Yerres l'année dernière, chez <u>Nicolas Dupont-Aignan</u>. Mais nous partageons la même passion pour la laïcité. Et au moment où <u>François Hollande</u> vous sollicite pour <u>prendre la tête de la Fondation pour l'islam de France</u>, un « machin », aurait dit de Gaulle, créé il y a dix ans et plongé depuis ce temps dans une torpeur rassurante, peut-être est-il nécessaire de préciser deux ou trois points sur ce que l'on peut raisonnablement attendre des musulmans français — et de vous.

Le communautarisme, voilà l'ennemi

Dès votre nomination, <u>des voix se sont élevées</u> dans la « communauté musulmane » pour contester le choix d'un non-musulman pour gérer un « islam de France » qui pour l'instant reste dans les limbes.

Commençons par expliquer à vos détracteurs que le mot « communauté » est une hérésie en soi, et que tant qu'ils persisteront à l'employer, ils ne seront ni audibles ni crédibles. Pas pour des républicains. Il n'y a pas d'autre communauté, en <u>France</u>, que celle des citoyens français.

Et tant qu'à faire, expliquons aussi qu'il n'y a qu'une laïcité. Pas de laïcité « ouverte » ou « aménagée ». Imaginez que l'on suggère un droit de propriété à géométrie variable, qui permettrait à tel ou tel groupe de manifester sa volonté de « caïdat », selon le mot du procureur général de Bastia, sur tel ou tel bout de plage. Il faut être Jean-Louis Bianco, l'inénarrable animateur de l'Observatoire de la laïcité, toujours persuadé qu'un burkini est un accessoire de mode comme un autre et non une revendication identitaire, pour qu'une telle hypothèse paraisse naturelle.

Quant au choix d'un non-musulman… « Cela ne viendrait à l'esprit de personne de mettre à la tête du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France) un non-juif », ironise Abdel-Rahmène Azzouzi, signataire d'une <u>pétition récente</u>demandant justement la réactivation de cette Fondation pour l'islam que vous pourriez patronner. Et d'ajouter : « Ces gens estiment que les musulmans de France ne peuvent pas prendre leur destin en main, c'est du post-colonialisme. »

Ah, le post-colonialisme, nous y revoilà ! C'est l'argument utilisé depuis cinquante ans par le gouvernement algérien pour excuser le fait qu'une poignée de militaires et un quarteron d'islamistes ont mis ce beau et riche pays en coupe réglée. C'est le prétexte invoqué par nombre de Beurs, qui n'ont jamais eu d'autre patrie que la France, pour légitimer leur manque d'appétence au travail scolaire. Et ce sera demain l'argument des extrémistes qui refuseront de se plier au nécessaire aggiornamento qu'il faut rapidement obtenir de l'islam de France — quitte à se fâcher avec le wahhabisme saoudien, dont ni vous ni moi ne pensons beaucoup de bien. Loin de nous, par ailleurs, l'idée d'empêcher les femmes qui se sentent plus libres derrière une prison de toile d'aller en Arabie saoudite vivre selon la charia.

Lorsqu'il s'est agi, en 1807, de réguler la judaïté en France, le « grand

Sanhédrin » inventé par les autorités françaises (un cas flagrant de colonialisme, j'imagine) <u>a entériné</u> les décisions suggérées en amont par Napoléon. Mais on avait à l'époque un vrai gouvernement, et pas une dérision de démocratie.

C'est à un règlement concerté du même type qu'il faut aujourd'hui parvenir — ou qu'il faut imposer. Les douze questions jadis posées aux juifs (sur la polygamie, la répudiation, les mariages mixtes ou la priorité de la loi française sur la « loi » religieuse) ont reçu à l'époque les réponses que souhaitait la France, et les juifs ont si bien intégré la différence entre ce qui appartient au religieux — l'espace privé, au sens le plus strict du terme — et ce qui appartient à la société civile que nombre d'entre eux, comme le relate Pierre Birnbaum dans un ouvrage (La République et le Cochon, Seuil, 2013, dont la lecture orientera utilement votre réflexion), mangeaient casher à la maison et du porc à la cantine — ce qui leur a permis souvent de réaliser que dans le cochon, tout est bon. Le prétexte du goût ne peut suffire pour éterniser des superstitions qui pérennisent un communautarisme dont le premier effet est de stigmatiser, aux yeux de leurs concitoyens, les Français de religion musulmane. Les interdits alimentaires, les vêtures tribales n'appartiennent pas à la France, et ceux qui prétendent les institutionnaliser s'excluent de la communauté nationale. Il n'y a qu'une France, vous le savez bien, et nos diversités régionales n'entrent pas en conflit avec l'intégrité républicaine.

D'aucuns invoquent la loi de 1905 pour autoriser l'expression religieuse. Mais en 1905, l'islam n'était pas un facteur. Aujourd'hui, force est de constater que conformément à ce qui se passe un peu partout dans le monde, de l'Irak au Nigeria en passant par l'Arabie saoudite ou la Libye, l'islam est une politique avant d'être une religion, un impérialisme qui vise la mainmise sur les États, et que cela n'est pas acceptable. Il est aujourd'hui évident que la loi de 1905 mérite un toilettage qui l'adapte aux réalités contemporaines, en redéfinissant espace public et espace privé – et si je puis me permettre cette tautologie, l'espace privé, justement, ne peut être public. Ce que l'on fait chez soi ou dans des lieux de culte consacrés et protégés d'ailleurs par l'État ne doit pas s'exporter dans des espaces où l'affirmation des préjugés choque chaque jour ceux qui justement n'en ont pas, et qui sont largement majoritaires dans ce pays.

Les petits calculs de François Hollande

Quelle est l'idée de François Hollande en proposant votre nomination à la tête de cet organisme ?

Laissez-moi vous rappeler une anecdote que vous connaissez sûrement, car comme François Mitterrand jadis, vous ne pouvez pas ne pas avoir lu les Mémoires du Cardinal de Retz.

Pendant la Fronde, Gondi, comme on l'appelait alors, se retrouve nommé par la régente, Anne d'Autriche, confesseur des couvents de Paris — un poste éminent que ne lui valait certainement pas l'hostilité avouée de la reine pour ce trublion qui soulevait la rue à Paris. Le coadjuteur, comme on disait alors, flaira le piège : sans doute Anne d'Autriche et Mazarin comptaient-ils sur son amour du beau sexe et en le mettant en contact étroit avec nombre de jeunes et jolies religieuses, escomptaient-ils un beau scandale qui l'aurait dévalué à jamais dans l'opinion publique.

Retz résolut le problème en passant systématiquement les nuits qui précédaient sa tournée dans les bras de sa maîtresse, Mlle de Chevreuse, afin, dit-il, d'arriver dans les couvents dans un épuisement qui confinait à l'état de sainteté.

Dans toute rose offerte il faut voir les épines. Votre nomination correspond probablement à un calcul de François Hollande, qui après avoir accumulé les concessions à l'extrémisme religieux depuis quatre ans — en s'abstenant par exemple de rajouter « islamiste » au mot « terrorisme » —, souhaite en vue de 2017 se réconcilier au moins avec une partie de l'électorat des laïcards, comme disent ces gens prêts à flatter la laïcité tout en la piétinant, pourvu qu'elle leur permette de grignoter les voix qui leur feront de toute façon défaut.

Et vis-à-vis des musulmans (que l'actuel pouvoir soigne particulièrement, conformément aux consignes promulguées par Terra Nova depuis plusieurs années, en programmant votre échec face à l'intransigeance de jusqu'au-boutistes religieux que l'État ne veut pas faire plier, sinon il s'en donnerait les moyens), le discours sous-jacent est tout aussi évident : voyez, je fais de mon mieux, mais c'est vraiment à vous de réguler vos coreligionnaires — au moins jusqu'en 2017.

Après, le déluge.

Retrouver le sens de la République

Cher Jean-Pierre Chevènement, j'imagine que vous n'êtes dupe ni des ambitions secrètes des uns ni de la mauvaise volonté des autres. Votre échec est programmé, et on s'efforcera de faire croire, ensuite, que l'impuissance d'un républicain est

celui de la République, que l'on noiera alors dans un déluge de démocratie déstructurée et de lâcheté lénifiante. Seul un gouvernement qui renouerait avec l'État, au sens le plus fort du terme, apaisera les tensions actuelles, en traçant des barrières franches au-delà desquelles tout ce qui ne sera pas explicitement permis sera interdit. Et seul un accord réformant sérieusement des textes écrits il y a quatorze siècles pourra être compris d'une population française peu encline à voir une minorité imposer ses diktats à la majorité — car c'est cela, la vraie démocratie, et non la résignation intéressée qui imposerait à la majorité de se plier aux coutumes délétères de quelques illuminés.

http://www.lepoint.fr/invites-du-point/jean-paul-brighelli/brighelli-lettre-ouverte-a-chevenement-a-propos-de-l-islam-de-france-18-08-2016-2062088_1886.php#xtor=CS3-194